

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 436-96, 17 avril 1996

CONCERNANT la nomination de madame Elaine Freeland comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Elaine Freeland, directrice des politiques et des projets aux Services à la communauté anglophone au ministère de l'Éducation, cadre supérieure classe IV, soit nommée sous-ministre adjointe à ce même ministère, administratrice d'État II, au salaire annuel de 78 720 \$, à compter des présentes;

QUE le décret 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'applique à madame Elaine Freeland.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

25417

Gouvernement du Québec

Décret 437-96, 17 avril 1996

CONCERNANT la nomination de madame Suzanne Lévesque comme sous-ministre adjointe au ministère de la Sécurité du revenu

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Suzanne Lévesque, analyste au Secrétariat du Comité des priorités au ministère du Conseil exécutif, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de la Sécurité du revenu, administratrice d'État II, au salaire annuel de 78 720 \$, à compter du 22 avril 1996;

QUE le décret 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des admi-

nistrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'applique à madame Suzanne Lévesque.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

25416

Gouvernement du Québec

Décret 438-96, 17 avril 1996

CONCERNANT madame Christine Colin, sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux

ATTENDU QUE madame Christine Colin a été engagée à contrat pour agir à titre de sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux par le décret 504-93 du 7 avril 1993, pour une période de trois ans à compter du 13 avril 1993, et qu'il y a lieu de prolonger son mandat pour une année additionnelle;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le mandat de madame Christine Colin comme sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux soit prolongé pour une année additionnelle à compter du 13 avril 1996 et que les conditions d'emploi annexées au décret 504-93 du 7 avril 1993 continuent de s'appliquer à celle-ci;

QUE le présent décret ait effet depuis le 13 avril 1996.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

25415

Gouvernement du Québec

Décret 439-96, 17 avril 1996

CONCERNANT monsieur Pierre Fontaine, administrateur d'État II au ministère de la Sécurité du revenu

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre: